



Protocole sanitaire au dojo

La Fédération a mis au point un protocole sanitaire permettant la reprise de ses activités. Celui-ci peut être visionné en suivant ce lien (<https://www.youtube.com/watch?v=3FEzKL4ieEo>).

Préalable : Tout pratiquant doit venir au dojo en bonne santé. En cas de symptômes, même légers (nez qui coule, petite toux, fièvre légère, ...) nous demandons aux adhérents d'attendre d'être complètement rétabli avant de revenir. En cas de test positif au COVID-19, veuillez nous informer d'urgence.

Ensuite, nous demandons aux pratiquants de suivre ces quelques règles, en plus des habituels gestes-barrières valables en tous lieux.

Avant d'arriver au dojo :

- Se doucher et être allé aux toilettes
- Avoir lavé sa tenue
- Avoir vérifié sa température
- Mettre sa tenue de pratique avant d'arriver et la couvrir par un autre vêtement.
- Prendre son sac de sport (avec chaussures pour l'intérieur du dojo, bouteille d'eau, gel hydro-alcoolique)

Au dojo :

- Porter un masque (obligatoire pour toute personne de plus de 11 ans)
- Compléter le registre de présence à l'entrée (stylo personnel ou désinfection)
- Entrer dans le dojo en suivant le sens de circulation
- Rejoindre un espace délimité au bord du tapis pour déposer son sac
- Enlever les vêtements couvrant la tenue de pratique et les ranger dans le sac
- Se désinfecter les mains et les pieds
- Enlever son masque et le laisser dans son sac juste avant de monter sur le tapis ou le parquet.
- Pendant la séance, suivre les consignes des enseignants
- Après la séance, désinfecter les mains et les pieds, remettre le masque, le vêtement par-dessus la tenue et les chaussures.



Au retour à la maison :

- Se laver
- Laver sa tenue de pratique
- Désinfecter ses affaires
- Rincer sa bouteille d'eau.